REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTERE DE LA JUSTICE

DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES **Sous-direction des ressources humaines des greffes** Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle (RHG1)	Paris, le 20 décembre 2022
N° téléphone : 01.70.22.90.93 Adresse électronique : rhg1.dsj-sdrhg@justice.gouv.fr	Circulaire – **Note**

Le garde des Sceaux,
ministre de la Justice

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation
Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et messieurs les premiers présidents des cours d'appel
Mesdames et messieurs les procureurs généraux près lesdites cours

Monsieur le président du Tribunal supérieur d'appel
Madame la procureure de la République près ledit tribunal

Madame la directrice de l'École nationale de la magistrature
Madame la directrice de l'École nationale des greffes

Pour information

N° note :	SJ-22-373-RHG1/20.12.22
Mots clés :	Calendrier – Commission administrative paritaire – Mutations – Avancements – Directeurs des services de greffe – Greffiers des services judiciaires.
Titre détaillé :	**Calendrier de gestion pour l'année 2023 (commissions administratives paritaires, mobilités, avancements).**
Texte(s) source(s) :	
Publication :	INTRANET – temporaire jusqu'au 31 décembre 2023.

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services judiciaires

Sous-direction des ressources humaines des greffes
Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle (RHG1)

Paris, le 20 décembre 2022

Affaire suivie par Florent Maheu,
adjoint à la cheffe du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle
Tél. 01 70 22 94 91 / florent.maheu@justice.gouv.fr

Le garde des sceaux, ministre de la justice

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation
Monsieur le procureur général près ladite Cour

Mesdames et messieurs les premiers présidents des cours d'appel
Mesdames et messieurs les procureurs généraux près lesdites cours

Monsieur le président du Tribunal supérieur d'appel
Madame la procureure de la République près ledit Tribunal

Madame la directrice de l'École nationale de la magistrature
Madame la directrice de l'École nationale des greffes

Objet :	**Calendrier de gestion pour l'année 2023 (commissions administratives paritaires, mobilités, avancements).**

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, en annexe, le calendrier, au titre de l'année 2023, des :

- commissions administratives paritaires (CAP) compétentes à l'égard des greffiers des services judiciaires et des greffiers pour l'administration de la Polynésie française (CEAPF),
- campagnes de mobilité des directeurs des services de greffe et des greffiers des services judiciaires,
- campagnes de publication d'emplois de directeur fonctionnel des services de greffe et de greffier fonctionnel des services judiciaires,
- ainsi que des campagnes de promotion de corps et de grade de ces mêmes corps.

Les dates du calendrier sont données à titre indicatif et sont susceptibles de modification.

Les situations individuelles des directeurs des services de greffe seront désormais examinées par la CAP des corps d'encadrement, compétentes pour différents corps de catégories A du ministère de la justice, et présidée par la secrétaire générale du ministère de la justice.

J'attire votre attention sur la nécessité d'accorder toutes facilités aux représentants du personnel qui siègent lors de ces CAP afin de leur permettre de participer utilement à ces réunions. Une autorisation spéciale d'absence doit leur être accordée sur présentation de leur convocation. La durée de cette autorisation comprend les délais de route, la durée prévisible de la réunion et le temps nécessaire à la préparation et au compte-rendu des travaux de la commission compris entre une demi-journée et deux journées.

Je vous prie bien vouloir diffuser la présente note à l'ensemble des agents placés sous votre autorité.

Par délégation,
P/ le directeur des services judiciaires,
Le sous-directeur des ressources humaines des greffes,

Eric VIRBEL

Calendrier de gestion pour l'année 2023 (commissions administratives paritaires, mobilités, avancements)

		Objet	Diffusion de la circulaire	Diffusion de l'additif	Retour des candidature/ mémoires de proposition	Délai de retour CRE, OS, RS (1)	Date de la CAP	Publication des résultats	Date de prise de fonction/ d'effet
Directeurs des services de greffe	Mobilités	Campagne mobilité 1er semestre	15 mars 2023	12 avril 2023	21 avril 2023	5 mai 2023		9 juin 2023	1 septembre 2023
		Campagne mobilité 2nd semestre	13 septembre 2023	11 octobre 2023	20 octobre 2023	3 novembre 2023		8 décembre 2023	1 mars 2024
		Directeurs fonctionnels Campagne hiver	14 décembre 2022		13 janvier 2023	27 janvier 2023		10 février 2023	1 avril 2023
		Directeurs fonctionnels Campagne printemps	15 mars 2023		14 avril 2023	28 avril 2023		12 mai 2023	1 juillet 2023
		Directeurs fonctionnels Campagne été	14 juin 2023		14 juillet 2023	28 juillet 2023		11 août 2023	1 octobre 2023
		Directeurs fonctionnels Campagne automne	13 septembre 2023		13 octobre 2023	27 octobre 2023		10 novembre 2023	1 janvier 2024
	Avancements au choix	Liste d'aptitude ("B en A")	20 janvier 2023		20 février 2023			5 mai 2023	3 juillet 2023
		Directeur principal	15 mars 2023		15 avril 2023			17 juin 2023	1 octobre 2023
		Directeurs hors classe	28 avril 2023		22 mai 2023			1 décembre 2023	1 janvier 2024
		Échelon spécial du grade de directeur hors classe						1 décembre 2023	1 janvier 2024
Greffiers des services judiciaires	Mobilités	Campagne mobilité 1er semestre	20 février 2023	20 mars 2023	12 avril 2023	5 mai 2023		5 juin 2023	1 septembre 2023
		Campagne mobilité 2nd semestre	12 septembre 2023	9 octobre 2023	25 octobre 2023	17 novemnre 2023		11 décembre 2023	1 mars 2024
		Grefiers fonctionnels Campagne printemps	21 mars 2023		20 avril 2023	12 mai 2023		5 juin 2023	1 septembre 2023
		Grefiers fonctionnels Campagne hiver	3 octobre 2023		2 novembre 2023	17 novembre 2023		11 décembre 2023	1 mars 2024
	Avancements au choix	Greffier principal	19 juin 2023		22 septembre 2023			janvier 2024	1 janvier 2024
		Échelon spécial du grade de greffier principal						19 décembre 2023	1 janvier 2024
	CAP	CAP (2)					2 février 2023		
		CAP					4 mai 2023		
		CAP					5 juillet 2023		
		CAP					21 novembre 2023		

(1) CRE: compte-rendus d'entretien ; OS: signalement des organisations syndicales ; RS: rapports sociaux

(2) CAP: commissions administratives paritaires